

Initiative Koizumi

Actions concrètes du Gouvernement du Japon pour le développement durable-
visant le Partenariat mondial

le 21 août 2002

[Table des matières]

1. Principes directeurs

2. Domaines de priorité et actions spécifiques

1) Humanité et espoir (Développement humain)

- a) Investissement dans l'être humain
- b) Connaissances
- c) Science et technologies

2) Appropriation et Solidarité - le développement -

- a) Commerce et investissements
- b) Energie
- c) Agriculture
- d) Aide au développement
- e) Afrique

3) Complaisance d'aujourd'hui, difficulté de demain - l'environnement -

- a) Assistances relatives à l'environnement en faveur des pays en développement
- b) Changement climatique
- c) Forêt
- d) Diversité biologique
- e) Eau douce
- f) Conventions sur la protection de l'environnement

1. Principes directeurs

- Le développement et la protection de l'environnement doivent être accomplis ensemble pour réaliser pleinement le développement durable.
- Toutes les nations et tous les acteurs dans ces domaines doivent partager leurs connaissances, stratégies, responsabilité, expériences et informations.

⇒ «Partenariat mondial»

Il est important que, sur la base de ce « Partenariat mondial », les actions concrètes pour matérialiser les consensus existants (Doha, Monterey etc.) soient poursuivies en vue de la réalisation des objectifs de développement du millénium.

- Tout en cherchant à élargir et approfondir le Partenariat dans la communauté internationale, le Japon mettra en oeuvre les initiatives spécifiques suivantes afin de soutenir les efforts conçus et menés par les pays en développement eux-mêmes (Appropriation).

2. Domaines de priorité et actions spécifiques

- initiative propre du Japon (nouveau)
- initiative propre du Japon (à continuer)
- ☆ initiative en partenariat (nouveau)

1) Humanité et espoir (Développement humain)

- Pour réaliser le développement durable, il est indispensable que les populations aient l'espoir forgé dans la bonne gouvernance et qu'elles soient ainsi motivées pour épanouir pleinement leurs propres capacités.
- Le développement des ressources humaines (éducation, promotion de la santé, formation des femmes) est essentiel pour réaliser cet espoir. L'investissement dans l'être humain ainsi que le partage des connaissances et des technologies en sont les clés.

a) Investissement dans l'être humain : le développement des ressources humaines est à la base de la construction d'une nation.

- Education

- Proposer d'inaugurer « la décennie de l'éducation pour le développement durable »
- Fournir des aides de 250 milliards de yens (environ 2 milliards de dollars) ou plus aux pays au faible revenu dans le domaine de l'éducation au cours des cinq ans à venir. En matière d'éducation de base, le Japon avancera « l'Initiative sur l'éducation de base pour la croissance (BEGIN)» (l'appui à l'enseignement des femmes, la formation des enseignants, le soutien à l'éducation scientifique, etc.)

- Santé

- Continuer la mise en oeuvre de son « Initiative pour la lutte contre les maladies infectieuses » dans le cadre de laquelle il apporte une contribution de 3 milliards de dollars durant la période 2000-2004

b) Connaissances

- Partager avec l'Afrique et les autres régions son expérience en matière de coûts encourus à l'égard de la pollution et sa solution, son expérience de coopération réussie avec les autres pays asiatiques
- ☆ S'engager activement dans « l'Initiative pour le développement en Asie de l'Est (IDEA) » et partager les expériences en développement en Asie de l'Est avec les autres pays et les autres régions

c) Science et technologies : la percée pour réaliser de façon compatible le développement et la protection de l'environnement

- ☆ Mener la surveillance de l'environnement mondial en se fondant sur

le partenariat dans le cadre de la Stratégie de l'observation mondiale intégrée (IGOS) et sur la Cartographie mondiale

- ☆ S'engager activement dans la coopération dans le domaine du développement et de la promotion de la science et des technologies environnementales pour la prévention du réchauffement de la terre

2) Appropriation et Solidarité - le développement -

- La mobilisation de diverses ressources (la solidarité) est primordiale pour promouvoir le développement durable et la réduction de la pauvreté qui sont fondés sur la croissance des pays en développement soutenue par leurs propres efforts (l'appropriation).

a) Commerce et investissements: Promouvoir les échanges commerciaux et les investissements privés pour la réalisation du développement durable (Le montant total des importations du Japon des produits en provenance des pays en développement s'élève environ à 150 milliards de dollar par an.)

- Accroître l'assistance pour le renforcement des capacités dans le domaine du commerce par la JICA etc (Organiser un séminaire avec l'OMC à Genève, l'élargir le nombre de bénéficiaires de 2500 à 4500 personnes en matière d'initiative japonaise annoncée à la CNUCED X, qui visait à former 2500 personnes dans les cinq ans à venir à partir de l'an fiscal 2000)
- Poursuivre les efforts tendant à l'octroi de l'accès au marché sans tarifs douaniers ni limitations, pour les produits en provenance des pays les moins avancés
(Etudier sans délais l'élargissement du champ d'application du traitement relatif à l'accès au marché sans tarifs douaniers ni limitations des articles des pays les moins avancés pour pouvoir réviser les lois existantes sur les droits de douane avant le 1 avril 2003)
- Poursuivre les efforts pour établir des règles multilatérales sur l'investissement
(Il est essentiel de fonder des règles multilatérales sur l'investissement pour développer l'environnement international propice à l'expansion de l'investissement dans les pays en développement. Le Japon prendra l'initiative pour établir telles règles.)
- Promouvoir la participation de l'Afrique au système multilatéral commercial
(Se féliciter de l'intention des pays africains en faveur du développement de l'intégration régionale sous l'égide de l'Union africaine, soutenir une telle intégration par le biais de coopération en matière de formation des ressources humaines, promouvoir la

- participation de l'Afrique au système multilatéral commercial.)
- b) Energie : si les ressources énergétiques sont à la fois limitées et à la base de toutes les activités économiques, il est important de promouvoir l'usage efficace de l'énergie en prenant garde son impact négatif à l'environnement.
- Organiser le Forum international sur l'Energie à Osaka en fin Septembre (faciliter le dialogue entre les pays producteurs et les pays consommateurs d'énergie visant à la stabilité du marché du pétrole)
 - Proposer et promouvoir l'initiative pour l'alphabétisation de l'énergie (Energy Literacy Initiative).
- c) Agriculture et alimentation: contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire par le biais d'une vraie « révolution verte »
- Promouvoir le développement et la diffusion du riz « NERICA (New Rice for Africa) »
 - Octroyer environs 30 millions de dollars afin de lutter contre la crise alimentaire dans l'Afrique australe
- d) Aide au développement : le Japon, en tant que le plus grand pays donateur dans le monde, a pour un seul contribué environ 120 milliards de dollars - un cinquième de la somme totale de la contribution des membres de la CAD (Comité de l'Assistance au Développement) pendant les dix dernières années. Le Japon a également contribué 4.8 milliard de dollars qui représentent un quart de toutes les contributions des pays du G8 dans le cadre de l'initiative d'allégement de la dette. Le Japon continuera à jouer un rôle actif comme un des plus grands pays donateurs. (Il est à noter que les pays de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, qui étaient plus pauvres que les pays africains au cours de la décennie de 1960, ont connu une croissance rapide.)
- e) Afrique : « Le monde du 21^{ème} siècle ne connaîtra pas ni la stabilité ni la prospérité à moins que les problèmes de l'Afrique soient résolus. » Le Japon soutient le NEPAD (le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique)- le tout nouveau concept sur la base de l'Appropriation.
- Continuer la mise en oeuvre des mesures d'assistance en faveur de l'Afrique annoncées dans le cadre de « la Solidarité entre le Japon et l'Afrique - actions concrètes - » et donner le suivi au « Plan d'action pour l'Afrique du G8. »
 - Donner un nouvel élan à l'assistance pour l'Afrique par le biais de la TICAD III
- 3) Complaisance d'aujourd'hui, difficulté de demain - l'environnement -
- Le 21ème siècle serait apocalyptique sans la lutte contre la dégradation

de l'environnement qui menace la continuité de l'existence de l'être humain.

- a) Assurances relatives à l'environnement en faveur des pays en développement : Afin de s'attaquer aux problèmes environnementaux à l'échelle globale, le Japon s'apprête à élargir sa coopération, en particulier son aide publique au développement, en mettant l'accent sur le développement des ressources humaines.
- Elaborer et annoncer « l'initiative pour la conservation de l'environnement en faveur du développement durable(ECOISD) »
 - Réaliser la formation de 5000 personnes en charge de la protection de l'environnement au cours des cinq ans à venir à partir de l'an fiscal 2002
 - Organiser «l'Expo 2005 Aichi » sur le thème de 'la sagesse de la nature'
- b) Changement climatique : Dans le but d'assurer l'efficacité des mesures contre le réchauffement de la terre, il est crucial d'établir une règle commune mondiale avec la participation de tous les pays, y compris les pays en développement.
- Prendre l'initiative pour réaliser l'entrée en vigueur du protocole de Kyoto le plus tôt possible (le Japon a ratifié le protocole le 4 juin 2002)
 - ☆ Mettre en oeuvre la formation de ressources humaines pour promouvoir le mécanisme du développement propre et partager les informations concernées
- c) Forêt : Avancer la gestion durable de la forêt, y compris la mise en oeuvre des mesures contre l'abattage illégal, en tenant pleinement compte des bénéfices multiples de la forêt (la conservation et le maintien de l'écosystème, la prévention du réchauffement de la terre, la conservation des ressources en eau, l'approvisionnement des produits forestiers)
- ☆ Proposer et promouvoir le Partenariat pour la forêt en Asie
 - ☆ Réaliser la coopération en faveur de la conservation forestière au Bassin fluvial congolais
- d) Diversité biologique : Le Japon contribuera à la pleine appréciation des fruits de l'environnement naturel par le biais de la protection des organismes biologiques en voie de disparition ainsi que de la conservation de l'écosystème au niveau régional.
- ☆ Renforcer les mesures relatives à la protection de hotspots
 - Poursuivre les efforts pour réaliser la prompte ratification du protocole de Cartagène sur la prévention des risques biotechnologiques

e) Eau douce : Le Japon s'engage à faire face aux questions des ressources en eau sous différents angles : eau potable, hygiène publique, agriculture, activités économiques, la protection de l'environnement naturel, prévention des catastrophes naturelles

- Soutenir l'approvisionnement stable et sûr en eau, accorder le soutien au développement des établissements hygiéniques
(Le Japon a contribué à l'approvisionnement stable et sûr en eau ainsi qu'à la propagation des égouts hygiéniques, au bénéfice de 40 millions de personnes dans les cinq dernières années et continuera ses contributions dans ce domaine. L'accent sera mis sur la propagation des projets pilotes sur le développement de ressources en eau comme l'eau souterraine.)
- Renforcer la coopération entre les ONGs et les femmes
(L'appui à la formation des ressources humaines en faveur de la gestion appropriées d'eau, le maintien et la gestion d'eau en coopération avec les ONGs; l'établissement du système de gestion au niveau d'habitants locaux: l'avancement de la coopération technique et tenant compte du rôle joué par les femmes)
- Organiser le Troisième forum sur l'eau et la conférence ministérielle en mars 2003

f) Conventions sur la protection de l'environnement

- Prendre l'initiative pour faciliter l'entrée en vigueur de la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants
- Poursuivre les efforts pour ratifier rapidement la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international